

DOCUMENT D'APPOINT

L'Armée de Marie et l'Église catholique, des frères séparés?

Au début des années soixante, l'expression «frères séparés» a été mise de l'avant par le pape Jean XXIII pour décrire la relation qu'il y avait entre les membres de l'Église catholique et ceux des autres Églises chrétiennes. Dans le contexte de l'époque, le sens de l'expression était à peu près ceci: les protestants et nous, nous sommes séparés, c'est vrai, mais tout de même nous sommes des frères en Jésus Christ. L'accent portait alors plus sur la fraternité et moins sur la séparation, mettait en valeur la première et estompait la seconde.

Voici que cette expression peut refaire surface pour décrire l'évolution de la relation entre l'Armée de Marie et l'Église catholique, avec un accent sur la fraternité ou sur la séparation, sur ce qui unit ou sur ce qui divise, selon l'angle sous lequel on examine la réalité. Ce qui étonnera peut-être, c'est que cette expression soit utilisée pour qualifier la relation avec l'Église catholique d'un groupe qui avait fait de la fidélité à Rome et au Pape le signe absolu par lequel on pouvait le reconnaître. Mais des événements survenus récemment soulèvent plusieurs graves questions. Voyons de plus près.

Étranges ordinations presbytérales

Séparation, c'est ce qui ressort d'une cérémonie tenue le 1^{er} juin à leur chapelle de Lac-Étchemin, alors qu'on y a simulé l'ordination de six prêtres. Il s'agit bien d'une simulation puisque le ministre qui a présidé la cérémonie n'est pas un évêque et ne fait pas partie de la succession apostolique: il n'avait aucun pouvoir pour faire valablement ce qu'il a fait. Les six hommes qui ont bénéficié de la cérémonie ne sont donc pas prêtres; ils ne peuvent pas célébrer l'Eucharistie, pardonner les péchés, prêcher la Parole de Dieu, bref ils ne peuvent pas accomplir les fonctions d'un prêtre.

D'autres prêtres sont membres des Fils de Marie et sont liés à l'Armée de Marie. Ils ont été valablement ordonnés auparavant mais ils ne détiennent pas l'autorisation de l'Archevêque de Québec pour exercer le ministère sacerdotal ici. Dans une *Déclaration spéciale* publiée dans *Pastorale-Québec* le 26 mars 2007, le cardinal Marc Ouellet «confirme et renforce ce qui a été exprimé antérieurement par l'épiscopat canadien [...]: l'Armée de Marie est devenu clairement et publiquement un mouvement schismatique et donc une association non-catholique [...] Ses prêtres et ses diacres ne peuvent plus exercer aucun ministère sur le territoire de l'Archidiocèse de Québec.» Dans les termes du métier, ces prêtres ne détiennent pas les facultés canoniques requises, ils n'ont pas la juridiction et ils ne peuvent pas, eux non plus, accomplir les fonctions d'un prêtre pour le bénéfice des fidèles.

Un Commissaire pontifical

D'ailleurs les prêtres Fils de Marie sont dans une situation complexe en ce qui regarde leur sacerdoce. Ils ont été ordonnés prêtres pour le service de diocèses d'où ils sont absents depuis longtemps; la relation avec l'évêque qui les a appelés à la prêtrise est devenue une sorte de coquille vide, le lien d'incardination n'a plus de signification. Pour remédier à cette situation, Rome leur a donné en 2003 un Commissaire pontifical, c'est-à-dire un supérieur ecclésiastique provisoire, dans la personne de M^{re} Terrence Prendergast. Né à Montréal, il est jésuite, professeur d'Écriture sainte, engagé depuis longtemps dans les questions de la formation au sacerdoce; il connaît également la gouvernance pastorale par son expérience d'évêque auxiliaire à Toronto et ensuite d'archevêque d'Halifax. Son *curriculum* faisait de lui un

candidat plus qu'approprié pour ce service d'Église.

M^{re} Prendergast a fait plusieurs voyages à Québec et à Lac-Étchemin afin de rencontrer les Fils de Marie et de s'informer directement auprès d'eux sur leur perception de la situation. Il leur a écrit plusieurs lettres pour les encourager. Il a visité la plupart de ceux qui étaient en service pastoral dans d'autres diocèses. La mise en œuvre de son mandat est devenue problématique lorsque les Fils de Marie ont refusé de s'abstenir de gestes porteurs d'ambiguïté au plan de la foi ou encore lorsque certains ont célébré des sacrements de manière illicite ou invalide, même après avoir été incités formellement à ne pas le faire. Actuellement, les prêtres Fils de Marie sont tous rentrés au Québec et se retrouvent sans ministère reconnu. Cette situation ne manque pas d'apparaître paradoxale alors que les besoins pastoraux sont si pressants.

Celui qui détenait l'autorité légitime quant à l'ordination diaconale ou presbytérale des Fils de Marie, c'est le Commissaire pontifical. Les ordinations faites en-dehors de son autorité sont un geste majeur de rupture.

Une autre Église

Au bilan de la séparation, ajoutons cette étonnante cérémonie du 17 septembre 2006 à Lac-Étchemin, au cours de laquelle un prêtre, sur la foi de révélations célestes reçues par la Fondatrice, a été désigné et intronisé pour être le chef d'un nouveau groupe spirituel appelé «l'Église de Jean». Le journal de l'Armée de Marie (*Le Royaume*, n° 181), a publié un ample reportage de cette cérémonie. On y relève que la symbolique reliée à la personne et la mission du Pape est largement utilisée et adaptée pour décrire en quoi consiste la fonction de ce nouveau chef spirituel: interrogation et acceptation de la mission, vêture d'une soutane blanche, ceinturon et médaille dorés, nouveau nom symbolique, armoiries et devise, un anneau signe de son autorité, une homélie prononcée en position assise à partir d'un fauteuil de circonstance, bénédiction de l'assemblée, signature d'un acte dans un livre officiel.

Sous le nom de Padre Jean-Pierre, ce prêtre est devenu le chef spirituel d'un groupe qui fait un passage, ou *transmutation* pour reprendre le terme utilisé, «de l'Église de Pierre à l'Église de Jean». Cette dernière devient donc un nouveau groupe religieux, distinct et séparé du précédent, sous la conduite d'un chef spirituel qui succède au précédent ou le remplace. Autre Église et autre chef: voilà certes un facteur majeur de séparation avec l'Église catholique.

Révélation privées

À la base de l'Armée de Marie, il y a les révélations privées que la Fondatrice affirme recevoir depuis l'âge de douze ans. Il y a aussi son adhésion à d'autres révélations privées provenant des apparitions survenues à Amsterdam où la Vierge Marie est connue sous l'appellation de «Dame de tous les peuples». Il y a en plus les commentaires ou les théories élaborés à partir de ces diverses révélations privées et produits par des auteurs dont les textes sont diffusés par l'Armée de Marie. Cela donne une abondante matière; on y retrouve des affirmations inconciliables avec la foi catholique, par exemple celles concernant une ré-incarnation de la Vierge Marie, la Co-Rédemption, la *Quinternité* en Dieu, l'Église de Jean.

La mission sans précédent de Co-Rédemptrice donnée à

la Fondatrice (voir *Le Royaume*, n° 181) fait en sorte que l'Armée de Marie est un groupe qui se démarque et s'isole du reste du monde des Églises chrétiennes. La bénédiction donnée par Padre Jean-Pierre le 17 septembre en rendant «Gloire à la *Quinternité* divine au plus haut des cieux» n'est pas près d'entrer dans les rituels chrétiens, spécialement en constatant que la Fondatrice est elle-même partie prenante de cette *quinternité*.

Mises en garde

Au fil des années, plusieurs mises en garde ont été données par les archevêques successifs de Québec ou par l'ensemble de l'épiscopat canadien, avec l'accord de la Congrégation pour la doctrine de la foi, dont l'actuel Pape Benoît XVI était le responsable. Ainsi, le cardinal Ouellet a publié un *Message pastoral* le 4 avril 2005, dans lequel il donnait une juste évaluation de la situation, signalant le tort causé aux fidèles et à l'Église par la diffusion de ces théories non catholiques et engageant les membres de l'Armée de Marie à cesser de refuser le jugement pastoral de l'autorité légitime.

Ces diverses mises en garde ont été écartées, rejetées par les responsables de l'Armée de Marie, sous la justification que le langage utilisé est celui de la spiritualité mais pas de la théologie, ou encore qu'il s'agit de développements doctrinaux dont la pertinence finira bien par être reconnue dans l'avenir. En appui à ces justifications, on a présenté les avis de personnes qui, quels que soient leur qualité et leur statut dans l'Église, n'avaient pas la responsabilité de formuler un jugement sur ces matières.

Les apparitions d'Amsterdam

L'évêque d'Amsterdam, M^{re} Josef M. Punt, a reconnu que «les apparitions d'Amsterdam relèvent d'une origine surnaturelle», affirmant en même temps que «le facteur humain exerce lui aussi une certaine influence». En décembre 2006, les organismes mandatés par lui pour donner les interprétations découlant des messages ont accepté une demande de la Congrégation pour la doctrine de la foi à l'effet de modifier la prière qui posait problème et peut dorénavant être prononcée dans ces termes: «Que la Dame de tous les peuples, la bienheureuse Vierge Marie, soit notre Avocate». En décembre 2004, M^{re} Punt avait déclaré qu'il n'y avait «aucun lien de cause à effet entre la dévotion d'Amsterdam et le mouvement qui s'est formé autour de Marie-Paule Giguère». Ces informations n'ont pas encore été divulguées dans *Le Royaume*...

Y aurait-il une persécution?

L'Armée de Marie et sa fondatrice seraient-elles victimes d'une persécution de la part de l'autorité de l'Église? Plusieurs textes du journal *Le Royaume* l'affirment. On assimile les décisions disciplinaires actuelles avec d'autres portées à l'encontre de personnes qui ont par la suite été canonisées. Le saint Padre Pio est donné en exemple, lui qui a reçu des sanctions de la part du Saint-Office (ancêtre de l'actuelle Congrégation pour la doctrine de la foi) et qui a été canonisé avec éclat en 2002.

En fait on pourrait multiplier les exemples et y ajouter ces grands théologiens du 20^e siècle (Congar, de Lubac) qui ont été mis au silence pendant un temps, avant de devenir les experts de premier plan au Concile Vatican II et d'être faits cardinaux. Ce qu'il faut retenir, c'est que les grands saints ou grands théologiens qui ont été soumis à la discipline ont accueilli sereinement même certains abus de pouvoir dont ils pouvaient être les victimes. Ils ont montré leur vraie grandeur dans une acceptation noble de la contrainte et non pas en cherchant à tenir tête, à avoir raison à tout prix. N'y a-t-il pas là une manière de porter la Croix à l'instar d'un certain Jésus de Nazareth? Ou de marcher dans les pas de saint Paul, l'apôtre qui a supporté plus que sa part d'épreuves et n'a ménagé aucun effort pour rendre témoignage à son Seigneur?

Frères et sœurs en Jésus Christ

Le lien fraternel entre membres de l'Église catholique et membres de l'Armée de Marie se manifeste par l'engagement que les deux portent envers un même Rédempteur en vertu de leur baptême et par une vie qui rend témoignage à son Évangile; voilà certainement ce qui est premier et fondamental. Il va de soi que la grâce de Dieu peut emprunter des chemins dont elle seule a

le secret pour toucher et sanctifier les esprits et les cœurs. Dans cette perspective, le journal *Le Royaume* donne fréquemment des témoignages de fidèles du Christ pour qui la rencontre avec l'Armée de Marie a marqué le début d'une réforme de leur vie chrétienne, d'un réveil ou d'un approfondissement de leur piété. Voilà certes un rayon de lumière sur un tableau où les ombres ne manquent pas.

Par ailleurs, la vie simple, laborieuse et priante des Filles et des Fils de Marie est une bonne annonce aux yeux du monde des temps futurs où le Christ sera tout en tous. Les célébrations liturgiques vécues avec piété et dignité, le soin donné au chant liturgique suggèrent déjà ce que sera, en plus grandiose encore, la liturgie céleste. L'encouragement donné à la vie familiale, l'attention portée à la jeunesse sont aussi des semences d'évangile et constituent un terrain propice au rapprochement avec les autres chrétiens.

Sur un plan plus institutionnel, l'accueil enthousiaste réservé à M^{gr} Marc Ouellet lors de son entrée en fonction comme archevêque de Québec en 2006, ou à M^{gr} Terren-

ce Prendergast lorsqu'il est devenu commissaire pontifical la même année, a été très positif et permettait de belles espérances pour l'avenir. L'annulation par la Fondatrice d'une rencontre convenue entre elle et M^{gr} l'Archevêque semble avoir été un point tournant à partir duquel le fossé des divergences s'est révélé plus clairement.

Même lorsqu'il est devenu de plus en plus clair que ces divergences de vues étaient irrécyclables, les rencontres personnelles du Commissaire pontifical avec la Fondatrice ou avec ses collaborateurs et collaboratrices sont restées empreintes de courtoisie et de respect. À quelques exceptions près, les textes du *Royaume* sont restés dans le même ton. C'est un fait qu'il faut noter et, à l'instar de Marie qui «méditait ces choses en son cœur», qu'il faut préserver soigneusement pour l'avenir.

Frères séparés

Les événements récents attirent l'attention plus particulièrement sur ce qui sépare, c'est évident et c'est malheureux. De possibles sanctions canoniques s'ajoutent sans doute à la donne actuelle. Il faut souhaiter qu'elles puissent servir d'éveilleur ou de révélateur de la

Pastorale-Québec (Encart spécial)

Juillet-Août 2007

maturité chrétienne de ceux qui les recevront. Dans la foi et la maturité, avec l'aide de l'Esprit Saint, elles peuvent ouvrir des chemins nouveaux; autrement, ce sera la stérilité. À défaut de l'unité de la foi ou de la communion ecclésiale, s'il y a un souhait qu'il faut formuler dans la situation présente, c'est bien celui que soit maintenu le climat de respect mutuel qui n'empêche pas de dire la vérité, mais qui est d'abord au service de la recherche de cette unité des disciples pour laquelle le Christ, au soir de sa vie, a prié.

«Que tous, ils soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé» (Jean 17, 21). Que la prière du Christ soit inlassablement la nôtre.

Michel Fournier, prêtre

P.S. M^{gr} Terence Prendergast vient d'être nommé archevêque d'Ottawa. Je suis honoré d'avoir pu l'assister dans son mandat de Commissaire pontifical. M.F.

Le salut des âmes...

Lac-Etchemin, 29 juin 2007
En la Solennité des saints Pierre et Paul

Chers Chevaliers de Marie,

Récemment, un document d'appoint était publié dans la revue *Pastorale-Québec* et signé par l'abbé Michel Fournier. En prenant connaissance de cette analyse subjective, il nous faut replacer certaines choses en leur contexte et ainsi rétablir les faits selon la vérité qui a toujours ses droits.

LE SALUT DES ÂMES...

Le Salut des âmes..., telle est l'optique dans laquelle tout doit être considéré lorsqu'on analyse l'ensemble de l'Oeuvre incluant l'étape qui, maintenant, s'ouvre sur l'Église de Jean. En effet, lorsqu'on connaît vraiment en profondeur les circonstances et la trame des événements depuis les débuts, on constate que Marie-Paule n'aurait jamais voulu fonder quoi que ce soit: ni une Oeuvre, ni une Communauté, ni un Centre eucharistique et marial, ni une Église... En fait, on peut se poser la question: est-ce Marie-Paule qui a fondé tout cela? Il est évident que Marie-Paule a été l'INSTRUMENT que Dieu a choisi pour réaliser tout cela... Elle est, oui, en ce sens, la Fondatrice; mais tout cela reste d'abord et avant tout l'Oeuvre de Dieu Lui-même, et c'est ce que Marie-Paule a toujours affirmé en disant qu'elle était le rien, le zéro. L'exemple de la fondation de l'Armée de Marie nous suffit pour comprendre comment c'est véritablement Dieu qui mène son Oeuvre en tout et dans les moindres détails.

En effet, au soir d'une journée de prières, le 28 août 1971, Dieu indiquait à Marie-Paule: «C'ÉTAIT AUJOURD'HUI LA FONDATION DE L'ARMÉE DE MARIE.» (*Vie d'Amour*, vol. VIII, p. 65) Ce n'est donc pas de volonté humaine mais bien divine que l'Armée de Marie a été fondée. Les événements providentiels et les interventions du Ciel ont toujours été présents dans l'Oeuvre ainsi que dans la vie de notre Fondatrice, de façon non pas éclatante, spectaculaire ou extérieure, mais invariablement très discrète, alors que Marie-Paule s'y attendait le moins. Depuis les débuts et encore aujourd'hui, il en va de même pour tout ce qui concerne l'Oeuvre: Dieu nous fait avancer et Il met tout en place Lui-même pour qu'il ne nous reste qu'à plonger avec abandon dans la foi. Cela a été le cas non seulement pour les exemples ci-dessus mentionnés, mais aussi pour tout ce qui se déroule au sein de l'Oeuvre incluant tant d'événements, particulièrement ce qui s'y est déroulé depuis les derniers mois ainsi qu'au cours des journées de prières: célébration des sacrements, ordinations diaconales et presbytérales, promulgation du Dogme et Couronnement par le fait même de la Dame de Tous les Peuples, Couronnement de Padre Jean-Pierre,

Canonisation de Frère Raoul Auclair. En bref, demeurer souple et ouvert à l'action de Dieu pour plonger dans la Foi pure, c'est ce que Marie-Paule a toujours fait et c'est ce qu'elle nous invite à faire à sa suite. Tant de témoignages pourraient corroborer et authentifier l'accomplissement des volontés divines au fil des ans au sein de l'Oeuvre et de la vie de notre Fondatrice.

C'est donc en vue du Salut des âmes que, successivement, nous avons vu grandir cette Oeuvre: l'Armée de Marie, pour soutenir les membres dans leur sanctification personnelle et leur réforme intérieure; la Famille des Fils et Filles de Marie, pour le relèvement de la famille; les Oblats-Patriotes, pour le relèvement de la société; l'Institut Marialys, pour les jeunes et la fidélité au Pape; la Communauté de la Dame de Tous les Peuples qui englobe toutes les Oeuvres et même plus... Tout cela pour que les âmes puissent accéder au Salut!

De même, les événements plus récents sont à voir dans la même perspective: les sacrements administrés à Spiri-Maria (Baptêmes, Mariages, Confirmations, Ordinations)... Tout cela, encore une fois, pour le Salut des âmes et parce que le Ciel l'a indiqué!

Et finalement les événements importants: la transmutation de l'Église de Pierre en l'Église de Jean, la nomination de Padre Jean-Pierre comme Père de l'Église de Jean, la promulgation du Dogme de Marie Co-Rédemptrice, Médiatrice et Avocate, la Canonisation de Frère Raoul Auclair, sont aussi l'accomplissement de la volonté divine et non humaine! Toujours en vue du Salut des âmes!

Oui, tout cela pour que les âmes puissent accéder à l'oeuvre Miséricordieuse du Salut voulue par le Père Éternel: RÉDEMPTION ET CO-RÉDEMPTION!

UNE RÉALITÉ MYSTIQUE

Pour qui n'est pas habitué à naviguer dans une atmosphère hautement mystique, tout cela reste étranger, voire complètement fou! Mais, pour qui sait humblement contempler le Plan de Dieu, tout devient Lumière et Vérité: à ce moment, il n'y a aucune ombre possible au tableau!

Il est vrai que l'Armée de Marie se reconnaîtra à sa fidélité à Rome et au Pape. Et, de fait, jamais il n'a été question pour l'Armée de Marie de rejeter un seul des articles de la foi catholique romaine. Tout cet héritage spirituel, nous le conservons précieusement et nous l'avons affirmé avec force à plusieurs reprises: nous croyons à chacun des articles de la foi catholique!

Regardons quand même de plus près, avec une perspective mystique, ce qui peut sembler para-



Père Éric Roy



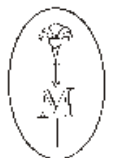
1971
L'Armée de Marie



1986
Les Oblats-Patriotes



1981
La Famille et la Communauté
des Fils et Filles de Marie



1992
L'Institut
Marialys

La Communauté de la Dame de Tous les Peuples



1999

L'histoire de ces Oeuvres, centrées sur la doctrine de l'Église et la vie de la Fondatrice, est relatée en quinze volumes de *Vie d'Amour* et cinq *Appendices*, en «ce Temps qui est notre temps».

doxal pour quelques-uns.

En *Vie d'Amour*, on peut lire: «Ce sera vraiment une nouvelle Rome...» (*Vie d'Amour*, vol. II, p. 126) En mars 1984, Marie-Paule «reçoit» le titre d'un texte puis d'un journal: «L'Église renouée» et «Vers le Royaume». Alors qu'elle est en voiture le 21 mars 1984, elle pense à Lac-Etchemin, aux terrains, et aux titres qui lui ont été donnés. Aussitôt elle «entend»: «ÉGLISE DE JEAN.» Elle ne comprend pas, mais elle note. (Cf. *Vie d'Amour, Appendice*, vol. I, p. 177)

Assistons-nous en ces jours à la réalisation de toutes ces paroles? Pour qui est habitué à contempler les Desseins de Dieu, il ne fait aucun doute que c'est bien le cas... Mais tout cela est compréhensible si, et seulement si, l'on démontre une ouverture ou l'on se donne la peine de croire à la réalité mystique qui entoure l'Oeuvre et la Fondatrice, autrement on ne peut crier qu'à l'absurdité!

«Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique», proclamons-nous tous les dimanches dans l'Église catholique! C'est justement parce qu'elle est apostolique que l'Église catholique peut se transmuter en l'Église de Jean.

Le Père Pierre Mastropietro ayant été désigné Apôtre par le Ciel pour être Padre Jean-Pierre, le Père de l'Église de Jean, il s'ensuit donc qu'en ce

sens nous sommes toujours fidèles à Rome et au Pape (ou encore à Rome et au vicaire du Christ)! Si cette affirmation peut en surprendre plus d'un par sa simplicité, il n'en demeure pas moins encore une fois qu'elle exige une reconnaissance de la Mission de Mère Paul-Marie et une obéissance de la foi!

AFFIRMER, JUGER, CONDAMNER

Il est toujours étonnant de constater – et c'est presque une constante face à l'Oeuvre – combien d'affirmations sont faites sans que les auteurs connaissent vraiment la réalité de l'Oeuvre en profondeur. L'exemple donné par l'abbé Fournier dans le document d'appoint, à savoir qu'il n'y a aucun lien entre les apparitions d'Amsterdam et ce qui se déroule ici sous nos yeux, en est un de plus. Nous respectons la pensée de Mgr Punt si elle est telle, mais nous affirmons tout de même qu'ici, en cette Terre mariale du Québec, est dévoilée la réalisation de la Mission de la Dame de Tous les Peuples, et cela sans même l'avoir recherché. C'est au fur et à mesure que le Plan de Dieu s'est réalisé et qu'aujourd'hui nous en avons l'évidence même. Les petits que nous sommes l'avons compris et c'est pourquoi nous ne pouvons que nous émerveiller et vivre d'actions de grâces face à tant de Beautés et de Bontés du Ciel à notre égard et pour le monde!

Dire que nous voulons tenir tête ou avoir raison à tout prix, c'est juger sans connaître ou sans vouloir reconnaître que c'est Dieu qui mène son Oeuvre. Il est certain que, pour nous, il n'est jamais question de vouloir avoir raison pour avoir raison..., mais il est question de comprendre d'abord et avant tout ce que Dieu veut pour l'Église et pour «NOTRE TEMPS». Il n'y a pas de voie alternative possible: il faut passer là où Dieu nous demande de passer.

Quant à savoir s'il y a une persécution, l'Histoire qui s'écrit au fil des jours en jugera elle-même, mais il serait difficile de nier qu'une vive lutte a toujours été faite contre l'Armée de Marie, et ce, pratiquement depuis les débuts: tant de faits sont là pour le prouver. Les Chevaliers de Marie ont été formés à l'école de la Croix, de la souffrance et de l'abandon. Et il n'y a pas à en douter: pour ce qui est de porter la Croix à l'instar de Jésus, il est évident que la spiritualité au coeur de l'Oeuvre est plus qu'éloquente sur le sujet. Un simple survol de *Vie d'Amour* permettra à quiconque est de bonne foi d'y découvrir des perles de spiritualité sur la noblesse, la valeur et la grandeur de la Croix bien acceptée. De plus, ce sont non seulement des enseignements ou des notions de spiritualité qu'on y trouve, mais le récit d'une vie réelle et concrète crucifiée par amour pour Dieu et pour les âmes. Y a-t-il une configuration plus intense au Christ qui porte sa Croix que de vivre la Co-Rédemption et ainsi être la Co-Rédemptrice? Le Ciel l'a clairement indiqué à Marie-Paule dès 1968: «MA CO-RÉDEMPTRICE» (*Vie d'Amour*, vol. III, p. 110). Et en 1976: «PARCE QUE TU ES LA CO-RÉDEMPTRICE.» (*Id.*, vol. XIII, p. 76) Encore tout dernièrement, en 2005: «C'EST L'HEURE POUR TOI D'ACCEPTER CE TITRE: "CO-RÉDEMPTRICE".» (*Livre blanc, Grâces Eucharistiques*, p. 67)

UN MÊME CHARISME

Pour qui se donne la peine, il sera aisé de voir au sein de l'Oeuvre de nombreux fruits qui prouvent et authentifient son origine assurément bonne

et ses racines profondément plongées en Dieu et en l'Immaculée. Et, de fait, en tous les milieux et pays où les membres de l'Oeuvre ont évolué, qu'ils soient prêtres, religieux ou laïcs, il y a toujours eu de bons commentaires. Et donc nous ne sommes pas surpris qu'en toute justice on ait été pratiquement obligé de faire mention dans le «document d'appoint» des lumières présentes au sein de l'Oeuvre: réforme de vie chrétienne; réveil ou approfondissement de piété; témoignage de vie des membres de la Communauté des Fils et Filles de Marie; célébrations liturgiques pieuses et dignes; soin du chant sacré liturgique; encouragement de la vie familiale; attention portée à la jeunesse; accueil des autorités religieuses... Si ces bons fruits sont reconnus, il nous faut ajouter qu'ils découlent du Charisme de notre Fondatrice. C'est elle qui a toujours su nous inculquer ce qu'elle reçoit d'En-Haut. Et, si nous sommes à même de constater des fruits, il faut préciser que ceux-ci ont été rendus possibles grâce à sa grande fidélité à Dieu, à l'Immaculée et au Charisme reçu d'En-Haut.

UNE RENCONTRE MANQUÉE

De plus, c'est ce même Charisme et cette même fidélité qui ont permis l'épisode de l'impossibilité de la rencontre non avenue entre le Cardinal Ouellet et Marie-Paule. Les circonstances de cet événement ont plus d'une fois été clairement mentionnées. Le document d'appoint ne respecte pas la réalité de l'ensemble des faits... Il s'agissait de l'obéissance de la part de Marie-Paule à un Ordre formel et direct de Dieu! La lettre adressée par Marie-Paule non seulement explique clairement ce qu'il en est, mais invite même le Cardinal à venir à Spiri-Maria quoi qu'il advienne (cf. *Le Royaume*, n° 169, p. 4). N'est-ce pas là la preuve que la porte était toujours ouverte? Mais, malheureusement, l'emphase a été mise, par plus d'un, sur «L'annulation par la Fondatrice d'une rencontre...», alors qu'il s'agissait bien au contraire d'une obligation morale de la conscience à obéir à un ordre divin! Et, de plus, c'est dans la douleur qu'elle a dû obéir comme elle le dit elle-même: «Quel déchirement je ressens! Douleur intense. (...) Ma déception est grande, mais je n'ai pas le choix.» (*Id.*, p. 3) Pouvait-elle balayer du revers de la main soixante-dix ans d'obéissance inconditionnelle? Encore une fois ici, celui qui n'admet pas la possibilité ou la réalité de la vie mystique de notre Fondatrice ne peut pas comprendre.

L'UNITÉ ET LE TRIOMPHE DU COEUR IMMACULÉ DE MARIE



*La Communauté
de la Dame
de Tous les Peuples*

Parvenir à l'unité, c'est le propre de la mission de la Dame de Tous les Peuples...

Elle le dit Elle-même à Amsterdam: «C'est Elle qui a reçu le pouvoir de rassembler ses peuples en une grande et unique Communauté.» (51^e vision)

C'est pourquoi nous gardons grand espoir au sein de l'Oeuvre que le Triomphe du Coeur Immaculé de Marie – qui est déjà commencé à l'occa-

sion de la promulgation du dogme de Marie Co-Rédemptrice, Médiatrice et Avocate le 31 mai dernier, ici, à Spiri-Maria – soit un point tournant dans l'Histoire de l'Église et de l'humanité. En effet, à partir de maintenant la puissance de Marie est décuplée. Marie est donc prête à enchaîner le démon, à faire descendre l'Esprit Véritable et à amener la Paix dans le monde et parmi tous les peuples.

«Non, Satan n'est pas encore chassé. Et c'est maintenant que la Dame de Tous les Peuples a reçu pouvoir de venir pour chasser Satan. Elle vient; et c'est pour annoncer le Saint-Esprit.» (51^e vision)



«La Dame de Tous les Peuples veut que se fasse l'Unité dans l'Esprit Saint, le Vrai. Un faux-esprit, l'esprit de Satan, recouvre le monde. Quand le Dogme, le dernier Dogme de l'histoire mariale, aura été promulgué, c'est alors que la Dame de Tous les Peuples donnera la Paix au monde, la vraie Paix.» (50^e vision)

Cette victoire de Marie, Dame de Tous les Peuples, sera visible au grand jour et de plus en plus jusqu'à ce que Tous les Peuples soient enfin réunis dans l'Unité et la Paix sous la houlette de la divine Bergère pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de l'humanité.

Oui, vraiment, en suivant la Dame de Tous les Peuples, c'est à l'Unité et à la Paix que nous travaillons au sein de l'Oeuvre: à la Paix Véritable à laquelle Dieu nous appelle. Et nous sommes confiants qu'en poursuivant la route qu'Il nous indique nous parviendrons à cette Paix telle qu'Il la veut pour nous et pour tous les peuples.

Si certains, à l'instar de l'abbé Fournier, veulent croire à la stérilité de l'Oeuvre..., nous, au contraire, nous croyons que Dieu donne Sa grâce avec abondance aux petits que nous sommes! C'est effectivement SA GRÂCE et Il peut la donner comme bon Lui semble... même sans statut canonique! Étant donné qu'Il a Lui-même indiqué la route à suivre pour son Oeuvre par les derniers développements que nous connaissons..., il serait surprenant, pour ne pas dire impossible, qu'Il ne nous accompagne pas de sa grâce toute puissante. N'AYONS CRAINTE: DIEU ET LA DAME SONT AVEC NOUS!

Que la Dame de Tous les Peuples,
qui fut un jour Marie,
soit notre Co-Rédemptrice,
notre Médiatrice et notre Avocate;
qu'Elle enchaîne Satan et ses suppôts;
qu'Elle envoie prestement l'Esprit Véritable;
et que le Triomphe de son Coeur Immaculé
soit Total!

Père Éric Roy, o.f.f.m.
Supérieur général des Fils de Marie

«Le dernier journal ¹ vu sur l'internet est une floraison
de couleurs et de splendeurs.

C'est comme si l'on avait assisté au "mariage"
entre le Ciel et la Terre. De la beauté à l'état pur!»

– Jeannine Thiffault Blanchette

1. Journal «Le Royaume», n° 185, mai-juin 2007, «Dieu..., que Tu es Grand!»